

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune du BARCARES

Mise en concordance du cahier des charges du lotissement « Nord 2^{ème} Tranche », situé entre l'Avenue de la Tramontane et le Boulevard du Golfe du Lion, avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune

Par arrêté municipal, le Maire du Barcarès a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement « Nord 2^{ème} Tranche », avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

A cet effet,

Monsieur Jean-Paul SERVET, a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du mardi 16 septembre 2025 au mardi 30 septembre 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie les : mercredi 17 septembre 2025 de 14H00 à 17H00 et vendredi 26 septembre 2025 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public, formulées par écrit, pourront être adressées à : Monsieur le commissaire enquêteur – enquête publique relative à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement avec le PLU de la commune – Mairie de Le Barcarès- Boulevard du 14 Juillet B.P. 5 - 66421 LE BARCARES CEDEX ou adressées par mail à l'adresse suivante : enquete.publique@lebarcares.fr ; elles seront consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ;

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

